

Relevé de conclusions

Salaires et pensions :

Suite au CDFN des 15 et 16 septembre, la FSU est mandatée pour signer le protocole d'accord sur les parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR) proposé aux organisations syndicales. Même si le protocole est loin de répondre à nos revendications, même si le contexte pèse et notamment le contexte électoral, il est le résultat des luttes menées, de l'état du rapport de force et de nos interventions dans les négociations. Les avancées comprises dans ce protocole doivent être un point d'appui pour enclencher la suite de nos actions sur les revendications salariales et de carrières.

Pour peser sur le vote du budget 2016, sur l'ouverture des négociations sur la valeur du point d'indice en janvier 2016 et sur les négociations PPCR au sein de l'éducation nationale et du MJS, le CDNE appelle l'ensemble des militants à aller débattre des questions de revalorisation avec la profession et à faire de la votation des agents (du 21 septembre au 3 octobre) pour les salaires, l'emploi et les services publics proposée par les organisations syndicales FSU, CGT, Solidaires, et la FAFP un outil de campagne et de mobilisation, notamment en perspective de la journée interprofessionnelle d'actions, de grèves, de manifestations, de rassemblements du 8 octobre.

Il appelle aussi à signer la carte pétition à l'adresse du Président de la République à l'initiative de la FSU, CGT, FO, CGC, CFTC et Solidaires et des organisations de retraités pour exiger une revalorisation des pensions.

Santé Pénibilité

Le CDNE appelle à relancer le dossier Santé Pénibilité, très mal pris en compte par le ministère En et ESR faute de moyens (particulièrement sur la prévention) mais aussi trop minoré par nos collègues.

Dans une première étape, le SNEP-FSU lance une grande consultation de la profession à travers l'enquête "Santé Pénibilité, pour une réelle prise en compte!". Elle est conçue avec le souci de susciter le débat collectif dans les équipes et services. Informatisée, elle permettra un traitement national mais aussi départemental. La participation du plus grand nombre de collègues est donc un élément majeur de sa réussite.

Aussi le CDNE appelle les équipes départementales et académiques à s'organiser pour favoriser la réponse d'un maximum d'établissements. Celle-ci doit être l'occasion d'élargir les échanges avec les collègues. Par ailleurs, il faut se saisir de toutes les opportunités (stages, réunions professionnelles, votation salaire, vote FSU) pour porter cette initiative.

La campagne se déroulera du lundi 21 septembre 2015 jusqu'aux vacances de Noël. Un document de synthèse, comprenant notamment les résultats de l'enquête sera élaboré afin d'interpeller l'administration (dans les CT, CHSCT, CAP...), les ministères, les élus. D'autres initiatives, complémentaires, tout au long de la campagne et après doivent dynamiser nos revendications sur ce sujet. C'est un élément qui doit nourrir notre campagne de communication 2015-16-17!

Les congrès FSU départementaux doivent être l'occasion d'une expression forte du SNEP-FSU sur ce dossier pour que la FSU soutienne notre combat

Programmes

C'est un véritable déni de démocratie et une négation du travail des professionnels convoqués l'année dernière par le CSP auxquels nous devons faire face. Lors de la consultation, une grande majorité des enseignants s'était exprimée pour une meilleure lisibilité, des repères de progressivité et une précision sur les acquisitions visées dans les APSA. Aucune de ces demandes n'a été satisfaite et la réécriture proposée se révèle plus généraliste.

Le SNEP demande une modification profonde des programmes parus ce jour en cohérence avec les demandes formulées par la profession, reprises dans le texte élaboré en juin après le SNEP-FSU après débat avec la profession en 2014-2015. Le SNEP-FSU mènera une réflexion sur les acquisitions visées dans chaque APSA et les repères de progressivité.

Le SNEP FSU intervient avec vigueur auprès de la ministre pour dénoncer la manière de faire, ainsi que le fond des programmes proposés.

Dans le même temps, d'après les premières informations que nous avons et les premiers échos dans la presse, le nouveau DNB n'évaluerait plus l'EPS en tant que discipline. Ce qui serait inacceptable et constituerait une véritable provocation. À terme cela risque de rendre l'EPS facultative.

Le SNEP considère que ces programmes et les projets de DNB comme une véritable provocation aux vues du travail mené par la profession depuis plus de 2 ans. De plus ils ne répondent pas aux inégalités d'accès la culture persistante dans notre pays. C'est contradictoire avec les orientations du nouveau socle fixées par le CSP lui-même, ainsi qu'avec la campagne pour le sport de l'école à l'université lancée par le ministère.

Si le projet de texte reste en l'état, le SNEP alertera la profession et la mobilisera comme il l'a fait en 2005 avec 450000 signatures suite à la proposition de la loi Fillon qui visait à rendre optionnelle l'EPS au DNB.

Collège

Le CDNE du SNEP réaffirme son opposition à la réforme du collège. Baisse des horaires disciplinaires, mise en concurrence des disciplines, des établissements,... cette réforme n'apporte aucune solution à la difficulté des élèves et engendrera de nouvelles inégalités. Le SNEP continuera à informer la profession sur les effets néfastes de cette réforme et mettra à disposition sur son site des outils de compréhension.

Le CDNE appelle à :

- continuer le débat avec la profession sur la réalité de la réforme, son sens, nos critiques et la mise en avant d'outils SNEP-SNES.
- Faire de la manifestation nationale du 10 octobre avec les organisations éducatives et les parents d'élèves une réussite et un temps large de présentation des conséquences de la réforme collège sur l'accentuation des inégalités. .
- travailler avec le SNES et nos alliés à la poursuite du mouvement après la manifestation nationale d'octobre et à construire un plan d'action et de mobilisation à long terme préparé par un travail au plus près des collègues.
- opérer un maillage des collèges pour proposer des réunions, déposer des HIS,...
- agir dans les Conseils d'Administration pour dénoncer la réforme et l'ensemble des réunions prévues pour son accompagnement. « Halte à la réunionite »
- rencontrer les élus pour leur présenter notre analyse de la réforme et son incohérence avec les objectifs annoncés par le ministère

Le CDNE dénonce fermement les formations obligatoires et leurs conceptions hiérarchiques. Il appelle les collègues, en fonction du rapport de force local, à boycotter ces journées ou à les investir de manière militante pour dénoncer les aspects négatifs de cette réforme et pour porter nos revendications pour un collège de la réussite de tous.

Élections au CA

Le SNEP appelle à la constitution de listes intersyndicales FSU pour les élections aux Conseils d'Administration des EPLE sur la base de positions et de propositions en regard des enjeux auxquels collèges et lycées sont confrontés.

Elections des élu.es des AS

C'est avec les représentants des AS, seuls membres élus de l'AG de l'UNSS, que le SNEP-FSU fait évoluer depuis plusieurs années le projet et les décisions budgétaires de l'UNSS.

Il revient à chaque S2 de s'assurer de la constitution de listes de candidat-es, en phase avec les mandats et orientations portées par le SNEP-FSU., en liaison avec les élu-es sortants avec lesquels le syndicat a travaillé.

En lien avec le secrétaire d'AS et le chef d'établissement-président, chaque militant.e du SNEP-FSU, doit veiller à la réussite de la 1ère phase qui se déroule au sein des AS.

- Mise en place des comités directeurs avant le 15 octobre 2015
- Vote des comités directeurs du 4 au 25 novembre 2015
- Faciliter l'organisation du vote pour favoriser la plus grande participation des membres des comités directeurs.

Le SNEP départemental entre en contact avec les directeurs départementaux UNSS et les listes « le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous » pour partager son expérience sur le déroulement des phases électorales. Le SNEP départemental devra aussi demander au DASEN, en tant que président du CD UNSS, de tout mettre en œuvre pour la réussite de ces élections.

Il conviendra par ailleurs de favoriser la candidature aux CVL et CAVL de nos élèves licenciés à l'UNSS.

Stagiaires

Les difficultés rencontrées par les stagiaires que ce soit au niveau des affectations en établissement ou à l'ESPE sur les M2 ou les parcours adaptés, doivent nous inciter à remettre en avant la question de la place du concours et d'un véritable cadrage national de la formation. Une note sera envoyée récapitulant l'ensemble des écueils et les points sur lesquels il nous faut avancer. Une demande d'audience au cabinet de la ministre et une auprès de la DGRH ont déjà été envoyées. A l'heure où les pressions sont de plus en plus importantes en ce qui concerne leur titularisation, un suivi particulier des stagiaires doit être organisé.

Action non titulaires

Dans la fonction publique de nombreux personnels sont maintenus en situation de précarité. En EPS nombre de non titulaires sont encore recrutés quand dans certaines académies des CDI sont licenciés. Ces personnels sont trop souvent en marge de nos organisations. La journée fédérale du 15 octobre doit permettre de leur donner la parole et de conduire avec eux de nombreuses délégations.

Enseignement supérieur et recherche.

Les mesures d'austérité (gel de postes, prélèvements sur les fonds de roulement) entravent son fonctionnement et sa capacité d'accueil, (plus de 50000 nouveaux étudiants cette année, soit l'équivalent de deux nouvelles universités). Le recrutement en première année par tirage au sort dans beaucoup d'UFRSTAPS en est une des conséquences néfastes.

Le SNEP FSU appelle les collègues à signer et faire signer massivement l'appel intersyndical sur : « l'emploi scientifique et l'enseignement supérieur des objectifs prioritaires »

<http://www.urgence-emploi-scientifique.org/limesurvey/index.php/survey/index/sid/188943>

Il appelle aussi à participer à la journée nationale d'action (avec des déclinaisons dans chaque université) le jeudi 16 octobre en faveur d'un autre budget pour l'ESR.

Sport :

La réforme territoriale et de celle des administrations de l'Etat dans les régions dans le secteur jeunesse et sports vont à l'encontre d'une politique publique nationale. Le CDNE dénonce la mystification qui s'opère actuellement considérant que la définition des missions doit conditionner la nature des structures à mettre en place et non l'inverse.

Ajoutant de la confusion à la confusion existante, ces réformes vont fragiliser davantage encore les personnels et dénaturer leurs missions. Les cas de souffrance au travail se multiplient ; les élus du SNEP-FSU dans les CHSCT et CT vont donc devoir jouer tout leur rôle pour s'opposer aux dégradations.

Le MJS instrumentalise la Santé et la Cohésion sociale comme outil de sa politique publique. Le CDNE dénonce la conception du dialogue social au sein de ce ministère qui se résume à une « réunionite aigüe »...

Les militants sont appelés à intervenir pour créer, avec les personnels concernés, le rapport de force permettant de modifier la situation imposée et d'empêcher la disparition à terme de ce ministère et de son service public national sur tout le territoire.

Le débat autour des JO 2024 et les événements sportifs internationaux qui vont être organisés en France dans les prochains mois (années) sont des moments privilégiés à saisir pour peser pour une exemplarité de l'état en matière de politique sportive pour tous (budget, équipements, démocratisation, missions). Une loi programmatique s'impose.

Stages de formation syndicale

La forte augmentation du nombre de participants (7000 journées stagiaires) et le dépassement de la barre des 200 stages sont des révélateurs de la volonté que nous portons de rencontrer massivement les collègues et des attentes des collègues. Proposer plusieurs stages sur des thématiques différentes sur un même département se réalise de plus en plus. Les conseils académiques doivent faire le point du PAF syndical existant et mettre en œuvre les inscriptions aux stages nationaux programmés.

Syndicalisation

La progression de l'an passé (+5%) est un élément encourageant. Pour poursuivre sur cette dynamique, il faut reprendre dès maintenant l'offensive sur les questions de l'adhésion, la note présentée en CDN donne des perspectives (cf note jointe). Les conseils académiques ainsi que les bureaux départementaux, à partir des données spécifiques doivent consacrer un temps d'échange sur l'analyse de leur situation et sur la mise en œuvre au lancement de la campagne.

Congrès FSU

Le congrès national de la FSU se déroulera du 1 au 5 février 2016. C'est un moment fort dans notre vie syndicale : débats d'orientations, mandats à la base de notre activité syndicale pendant les prochaines années, avenir de la FSU...

Les élections préalables au congrès sont importantes au regard des enjeux qu'elles représentent pour l'avenir de notre syndicalisme.

Chaque section académique ou départementale SNEP FSU devra organiser les votes et permettre le vote du plus grand nombre de nos syndiqués.

Il faut d'ores et déjà anticiper et rendre possible la présence des militants dans les congrès départementaux.

Elections régionales

Le CDNE invite les sections académiques (et interacadémiques) du SNEP-FSU à porter publiquement nos revendications sur l'EPS, le sport scolaire et le sport. Le contexte de la réforme territoriale avec les nouvelles grandes régions, la baisse des dotations budgétaires aux collectivités territoriales doit être l'occasion de revisiter les plans régionaux en termes d'investissement (aide à la construction, rénovation d'installations sportives) et de financement (crédits pédagogiques pour les lycées, aides aux associations, clubs, sportifs de Haut Niveau, l'avenir des CREPS, le sport professionnel etc..). Un modèle d'adresse aux candidats sera envoyé la semaine prochaine.

Le SNEP devra débattre de son appréciation sur ces élections régionales qui revêtent une dimension nationale.

Point mouvement

Le SNEP-FSU réaffirme son mandat d'un retour à un mouvement national unifié en un seul temps encadré par des barèmes assurant justice et équité entre les demandeurs leur permettant quelle que soit leur situation, d'obtenir dans des délais raisonnables une mutation choisie.

A cet effet, le SNEP FSU proposera une modalité d'action permettant aux collègues d'intervenir pour porter cette exigence.

COP 21

Le 21ème sommet international sur le dérèglement climatique se déroulera en décembre à Paris. A l'occasion des mobilisations portées par la coalition climat 21, la FSU avec ses syndicats nationaux doivent prendre toute leur place pour porter leurs revendications. Cela doit être une opportunité pour répondre aux inégalités sociales, au chômage, pour construire et développer les services publics. La FSU participera à la construction des coalitions Climat 21, et aux temps forts de mobilisations :

- 26 et 27 septembre à Paris avec notamment Alternatiba
- 29 novembre : manifestations dans les grandes villes et à Paris
- du 5 au 11 décembre – COP 21
- 12 décembre grand rassemblement à Paris

Marches pour une autre Europe et contre l'austérité

Le SNEP FSU appelle les collègues à s'engager ou faire connaître l'initiative des marches européennes organisée par l'altersommet. Cette initiative aura lieu en France du 1er au 7 octobre et du 15 octobre au 17 à Bruxelles.

Solidarité avec les migrants

Le SNEP FSU participera notamment le 19 et 20 septembre aux mobilisations organisées dans toutes les villes de France autour de l'appel « pour une fraternité en actes » soutenu par plus de 30 organisations.

Texte adopté à l'unanimité